

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc		Date d'inspection Le 05 février 2026	
Nom de l'établissement À petit pas dans mon école		Numéro de permis 2008425	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 56		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite en milieu d'avant-midi à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue
- Ratio est respecté dans tous les groupes d'âge durant la visite
- Affiché à l'entrée de la garderie, près des casiers sont les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort
- Les avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible seront affichés dans la porte d'entrée lorsqu'applicables
- Les dossiers administratifs suivants sont tenus sur les lieux : Les registres des présences quotidiennes des enfants, les registres des présences des membres du personnel, la planification des menus et toute substitution, les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie
- Les pratiques d'évacuation des incendies sont exécutées mensuellement ainsi que la vérification des détecteurs et avertisseurs de fumée
- Durant la visite il fut observé que l'orientation des enfants se fait sous forme de discussion, les demandes se font respectueusement et le personnel se déplace vers l'enfant lorsqu'il y a conflit et accompagnent ceux-ci pour arriver à une entente.
- Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur sont facilement accessibles sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents.
- L'aire de jeu intérieur des enfants est sécuritaire et propre
- Chaque enfant à un endroit facile d'accès et individuel à chacun pour y ranger ses effets personnels, cet espace est identifié par son nom.
- L'espace individuel est rangé séparément et à l'usage exclusif de l'enfant
- Une nouvelle enfant a fait son entrée à la garderie, son bac où se trouve ses couvertures doit être identifié.

Observations : À mon arrivée, les enfants sont en préparations pour aller jouer dehors, par la suite d'une période de jeux extérieurs les enfants sont entrés pour se préparer au dîner. Une fois le repas mangé les tous petits se sont préparés à la sieste.

original signé par

**Rachelle Roy Arseneau**

Signature Personnel, Service de garderie éducative

---

Le 05 février 2026

Date

original signé par

**Hélène Roy**

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Le 05 février 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*